

# Chapitre 3

## État de la situation financière du Nouveau-Brunswick

### Contenu

Que nous disent les résultats financiers de 2021 sur la situation financière de la province?.....	53
La province est-elle en mesure de maintenir ses programmes existants?.....	54
La province dispose-t-elle d'une marge de manœuvre en ce qui touche sa capacité de hausser les impôts et les taxes ainsi que sa capacité d'emprunt?.....	55
La province est-elle vulnérable en raison de sa dépendance à l'endroit de sources externes de recettes?.....	56
Résumé des indicateurs financiers.....	57
Données détaillées à l'appui des indicateurs de viabilité .....	59
Données détaillées à l'appui des indicateurs de flexibilité.....	69
Données détaillées à l'appui des indicateurs de vulnérabilité .....	74

## État de la situation financière du Nouveau-Brunswick

### Que nous disent les résultats financiers de 2021 sur la situation financière de la province?

*La situation financière demeure, dans une large mesure, inchangée par rapport à 2020*

**3.1** Ce chapitre présente les résultats de nos travaux d'évaluation de la situation financière de la Province. La situation financière de la Province demeure en grande partie inchangée par rapport à l'exercice précédent. En 2021, l'une des tendances à long terme observées dans la Province du Nouveau-Brunswick (la Province) est passée de favorable à défavorable, une autre est passée de favorable à neutre et une autre encore, de défavorable à neutre; les autres tendances sont demeurées inchangées par rapport à 2020.

**3.2** Nos conclusions reposent sur l'analyse de 12 indicateurs financiers<sup>1</sup> servant à évaluer l'état des finances d'entités du secteur public. Ils donnent un aperçu plus global de la situation financière de la Province. Un résumé complet portant sur tous les indicateurs est présenté à la pièce 3.4.

*Nos résultats d'analyse n'ont pas été ajustés pour tenir compte de l'impact de la pandémie de la COVID-19*

**3.3** L'information financière présentée dans ce chapitre couvre la période allant jusqu'au 31 mars 2021. Les mesures prises par la Province pour faire face à la pandémie mondiale de la COVID-19 ont eu des répercussions sur ses résultats financiers de l'exercice. La pandémie a aussi eu un effet important sur le produit intérieur brut (PIB), qui constitue un déterminant clé de bon nombre des indicateurs financiers présentés dans ce chapitre. Aucun ajustement découlant de ces effets n'a été apporté dans

---

<sup>1</sup> Nous faisons rapport sur douze indicateurs de la santé financière établis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) dans un énoncé de pratique recommandée (EPR). Cette analyse a pour but d'offrir un tour d'horizon plus complet de la santé financière de la province, car elle permet de mettre en lumière les tendances sous-jacentes. Elle apporte en outre des précisions sur l'information publiée dans les états financiers consolidés audités, car ces derniers reflètent uniquement la situation financière de la Province à un moment particulier.

le cadre de nos analyses. Consultez le chapitre 2 du présent volume pour en savoir davantage à propos de l'incidence que les mesures prises par la province relativement à la pandémie ont eue sur les résultats financiers de cette année.

### La province est-elle en mesure de maintenir ses programmes existants?

- On peut noter de légers progrès à court terme***      **3.4**      La capacité de la Province à maintenir les programmes et les services existants sans augmenter substantiellement la dette nette est demeurée égale à ce que nous avons observé en 2020, en raison principalement de l'excédent enregistré en 2021. Cela explique pourquoi notre évaluation a conclu que cinq des sept indicateurs de viabilité à court terme étaient encore favorables cette année.
- Les déficits antérieurs et la dette nette font obstacle à un accroissement de la viabilité à long terme.***      **3.5**      En raison des déficits passés et de l'importance de la dette nette, il ressort de notre évaluation que plusieurs indicateurs à long terme ne peuvent être considérés comme étant favorables; de fait, nous estimons que quatre des sept indicateurs à long terme sont de nouveau défavorables cette année. Nous avons en outre modifié l'évaluation de deux indicateurs à long terme. (Le rapport entre les charges totales et le PIB passe de favorable à neutre, et le rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales passe de défavorable à neutre.)
- 3.6**      La pièce 3.1 présente un résumé des indicateurs de viabilité de la province. Selon notre évaluation, les indicateurs de viabilité sont pour la plupart favorables à court terme et en grandes parties défavorables à long terme.
- Définition du concept de viabilité***      **3.7**      Le concept de viabilité indique si la province peut maintenir ses programmes et remplir ses obligations existantes envers ses créanciers sans avoir à alourdir le fardeau imposé à l'économie.

## Pièce 3.1 - Tendances des indicateurs de viabilité

**Tendances des indicateurs de viabilité**

<b>Indicateurs de viabilité</b>	<b>Tendance à court terme</b>	<b>Tendance à long terme</b>
Rapport entre l'actif et le passif	Favorable	Défavorable
Rapport entre l'actif financier et le passif	Favorable	Défavorable
Rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales	Favorable	Neutre
Rapport entre les charges par fonction et les charges totales	Neutre	Neutre
Rapport entre la dette nette et le PIB	Favorable	Défavorable
Rapport entre le déficit accumulé et le PIB	Favorable	Défavorable
Rapport entre les charges totales et le PIB	Neutre	Neutre

Source : Pièce préparée par le VGNB.

**La province dispose-t-elle d'une marge de manœuvre en ce qui touche sa capacité de hausser les impôts et les taxes ainsi que sa capacité d'emprunt?**

***Tendances largement défavorables***

**3.8** À notre avis, la tendance relative à la marge de manœuvre (ou flexibilité) dont dispose la province quant à sa capacité de hausser les impôts et les taxes et à sa capacité d'emprunt demeure largement défavorable à long terme, ce qui tient aux raisons suivantes :

- le vieillissement des infrastructures (par exemple des écoles, des autoroutes et des ponts qui devront tôt ou tard être remplacés);
- la hausse des recettes de provenance interne en proportion du PIB, que l'on observe de manière générale depuis les 10 dernières années.

**3.9** Ainsi que cela est résumé à la pièce 3.2, nous avons évalué la flexibilité à court terme comme étant mitigée, et la flexibilité à long terme comme étant principalement défavorable.

***Définition du concept de flexibilité***

**3.10** La flexibilité s'entend de la mesure dans laquelle un gouvernement peut modifier le fardeau de sa dette ou le fardeau fiscal imposé à l'économie afin de maintenir

ses programmes et de s'acquitter de ses obligations envers ses créanciers. Lorsque la flexibilité diminue, le gouvernement est moins en mesure d'assumer ses charges avec ses recettes de provenance interne.

*Pièce 3.2 - Tendances des indicateurs de flexibilité*

### Tendances des indicateurs de flexibilité

Indicateur de flexibilité	Tendance à court terme	Tendance à long terme
Rapport entre les frais de la dette publique et les recettes	Favorable	Favorable
Valeur comptable nette des immobilisations exprimées en proportion du coût des immobilisations	Défavorable	Défavorable
Rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB	Neutre	Défavorable

*Source : Pièce préparée par le VGNB.*

### La province est-elle vulnérable en raison de sa dépendance à l'endroit de sources externes de recettes?

***La Province est vulnérable aux changements touchant les transferts fédéraux***

- 3.11** Cette année, nous avons modifié un indicateur à long terme (le rapport entre les transferts gouvernementaux et les recettes totales), qui est passé de favorable à défavorable. Nous estimons en effet que la Province est maintenant plus vulnérable que l'an dernier aux changements touchant les transferts fédéraux.
- 3.12** Ainsi que le résume la pièce 3.3, il ressort de notre évaluation que la vulnérabilité, tant à court qu'à long terme, est mitigée.

***Définition du concept de vulnérabilité***

- 3.13** La vulnérabilité correspond à la mesure dans laquelle un gouvernement dépend de sources de financement sur lesquelles il n'exerce pas de contrôle ou d'influence.

*Pièce 3.3 - Tendances des indicateurs de vulnérabilité***Tendances des indicateurs de vulnérabilité**

<b>Indicateur de vulnérabilité</b>	<b>Tendance à court terme</b>	<b>Tendance à long terme</b>
Rapport entre les paiements de transfert et les recettes totales	Défavorable	Défavorable
Rapport entre la dette en devises étrangères et la dette nette	Favorable	Favorable

*Source : Pièce préparée par le VGNB.*

<b>Résumé des indicateurs financiers</b>
--

- 3.14** La pièce 3.4 présente le résumé de notre analyse de tous les indicateurs financiers de la Province. On y trouve les renseignements suivants :
- les indicateurs correspondant à chaque catégorie (viabilité, flexibilité et vulnérabilité);
  - l'objet de chaque indicateur;
  - la tendance à court terme (deux ans) et la tendance à long terme (dix ans);
  - un renvoi au paragraphe du présent chapitre où nous commentons l'indicateur plus en détail.

## Pièce 3.4 - Résumé des indicateurs financiers

	Indicateur	Objet	Tendance à court terme	Tendance à long terme	Variation de la tendance par rapport à l'exercice précédent	Paragraphe
<b>Viabilité</b>	Rapport entre l'actif et le passif	Révèle dans quelle mesure le gouvernement finance ses activités en émettant des titres d'emprunt.	Favorable	Défavorable	Aucun changement	3.16
	Rapport entre l'actif financier et le passif	Reflète la mesure dans laquelle des recettes futures seront requises pour payer les opérations passées.	Favorable	Défavorable	Aucun changement	3.20
	Rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales	Permet de savoir s'il faudra plus de temps pour payer les opérations passées.	Favorable	Neutre	<b>Modification de la tendance à long terme, qui était auparavant défavorable</b>	3.24
	Rapport entre les charges par fonction et les charges totales	Illustre la tendance des dépenses gouvernementales au fil du temps.	Neutre	Neutre	Aucun changement	3.28
	Rapport entre la dette nette et le PIB	Montre la relation entre la dette nette et l'activité économique.	Favorable	Défavorable	Aucun changement	3.34
	Rapport entre le déficit accumulé et le PIB	Sert à mesurer la somme des résultats des activités de l'exercice courant et des exercices antérieurs par rapport à la croissance économique.	Favorable	Défavorable	Aucun changement	3.38
	Rapport entre les charges totales et le PIB	Met en lumière la tendance qui sous-tend les dépenses gouvernementales au fil du temps par rapport à la croissance économique.	Neutre	Neutre	<b>Modification de la tendance à long terme, qui était auparavant favorable</b>	3.41
<b>Flexibilité</b>	Rapport entre les frais de la dette publique (consolidée) et les recettes	Montre dans quelle mesure les décisions d'emprunt passées limitent la capacité de remplir les engagements courants en matière de finances et de services.	Favorable	Favorable	Aucun changement	3.48
	Valeur comptable nette des immobilisations exprimées en proportion du coût des immobilisations	Mesure la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles utilisées pour fournir des produits et services.	Défavorable	Défavorable	Aucun changement	3.52
	Rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB	Mesure la proportion des recettes qui sont tirées de l'économie.	Neutre	Défavorable	Aucun changement	3.56

<b>Vulnérabilité</b>	Rapport entre les paiements de transfert et les recettes totales	Mesure le degré de dépendance envers un autre ordre de gouvernement.	Défavorable	Défavorable	<b>Modification de la tendance à long terme, qui était auparavant favorable</b>	3.62
	Rapport entre la dette en devises étrangères et la dette nette	Mesure le degré de vulnérabilité du gouvernement en cas de fluctuations des taux de change.	Favorable	Favorable	Aucun changement	3.67

Source : Pièce préparée par le VGNB.

### Données détaillées à l'appui des indicateurs de viabilité

**Définition du concept de viabilité** 3.15 Le concept de viabilité indique si la Province peut maintenir ses programmes et remplir ses obligations existantes envers ses créanciers sans avoir à alourdir la dette consolidée.

#### Rapport entre l'actif et le passif

3.16 Nous avons encore une fois évalué la tendance à court terme comme étant favorable et la tendance à long terme, comme étant défavorable.

3.17 Au fil des cinq derniers exercices, cet indicateur s'est légèrement amélioré, ce qui reflète une tendance favorable à court terme. Au cours des 10 derniers exercices, le pourcentage calculé pour la province est demeuré inférieur à 100 %, ce qui indique que cette dernière a financé ses activités au moyen de titres d'emprunt (dette consolidée). En dépit des améliorations observées dans les dernières années, cette tendance est défavorable dans une perspective à long terme, et nous aimerions la voir s'inverser.

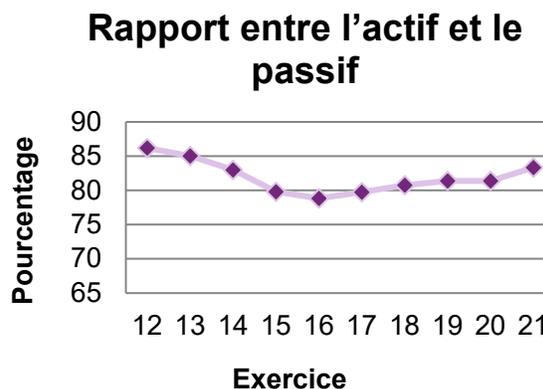
3.18 Le rapport entre l'actif et le passif (indicateur de viabilité) est présenté à la pièce 3.5.

**Comment interpréter la pièce** 3.19 Si le rapport entre l'actif et le passif est inférieur à 100 %, cela signifie que le passif de la province est supérieur à son actif, ce qui dénote une tendance négative. En d'autres termes, cela signifie que le gouvernement a accumulé des déficits et a financé ses activités par l'émission de titres d'emprunt, qui s'ajoutent à la dette consolidée.

## Pièce 3.5 - Rapport entre l'actif et le passif

## Rapport entre l'actif et le passif

Exercice	Actif total (milliards de dollars)	Passif total (milliards de dollars)	Actif total en pourcentage du passif total
2012	15,0	17,4	86,2 %
2013	15,9	18,7	85,0 %
2014	16,1	19,4	83,0 %
2015	17,0	21,3	79,8 %
2016	17,5	22,2	78,8 %
2017	18,5	23,2	79,7 %
2018	19,3	23,9	80,8 %
2019	20,1	24,7	81,4 %
2020	20,1	24,7	81,4 %
2021	20,5	24,6	83,3 %



Source : Pièce préparée par le VGNB d'après les données des Comptes publics pour les exercices pertinents, en tenant compte des retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.

## Rapport entre l'actif financier et le passif

**3.20** Selon notre évaluation, la tendance à court terme est favorable, mais la tendance à long terme est défavorable.

**3.21** Malgré l'amélioration que l'on peut noter depuis les dix dernières années, le rapport demeure inférieur à 100 %, ce qui signifie qu'il faudra consacrer des recettes futures au paiement d'opérations passées. Par conséquent, nous estimons que la tendance à long terme demeure défavorable. Cela dit, le rapport des actifs financiers au passif de la Province s'est légèrement redressé, ce qui révèle une tendance favorable à court terme.

**3.22** Le rapport entre l'actif financier et le passif (indicateur de viabilité) est présenté à la pièce 3.6.

**Comment interpréter la pièce**

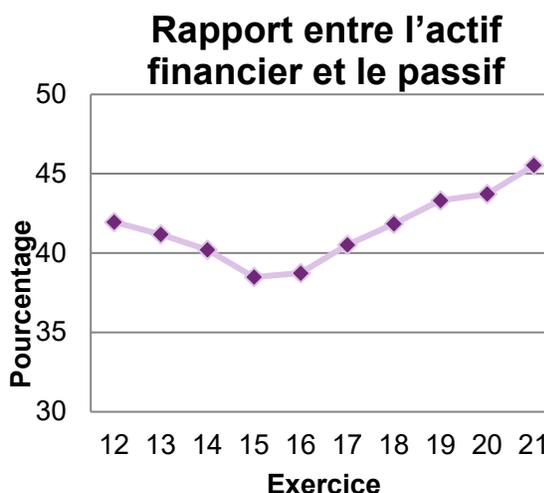
**3.23** Si le rapport entre l'actif financier et le passif est inférieur à 100 %, cela signifie qu'il faudra utiliser des excédents futurs pour effectuer les paiements requis au

titre d'opérations et d'événements passés, ce qui dénote une tendance défavorable. La hausse du pourcentage indique une tendance favorable à court terme.

*Pièce 3.6 - Rapport entre l'actif financier et le passif*

### Rapport entre l'actif financier et le passif

Exercice	Actif financier total (milliards de dollars)	Passif total (milliards de dollars)	Actif financier total en pourcentage du passif total
2012	7,3	17,4	42,0 %
2013	7,7	18,7	41,2 %
2014	7,8	19,4	40,2 %
2015	8,2	21,3	38,5 %
2016	8,6	22,2	38,7 %
2017	9,4	23,2	40,5 %
2018	10,0	23,9	41,8 %
2019	10,7	24,7	43,3 %
2020	10,8	24,7	43,7 %
2021	11,2	24,6	45,5 %



Source : Pièce préparée par le VGNB d'après les données des Comptes publics pour les exercices pertinents, en tenant compte des retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.

### Rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales

**3.24** D'après notre évaluation, la tendance à court terme est favorable et la tendance à long terme, défavorable.

**3.25** Le rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales de la province a augmenté de 2012 à 2016, ce qui signifie que la province aura besoin de plus de temps pour éliminer sa dette nette. Cela dit, en 2021, ce rapport est descendu à 131,1 %, du fait de la baisse de la dette nette conjuguée à la hausse des recettes totales. Bien que cette évolution à court terme soit favorable, il faut faire une interprétation prudente de cet indicateur, car la tendance positive observée tient

pour une part à des transferts fédéraux qui pourraient ne pas être récurrents.

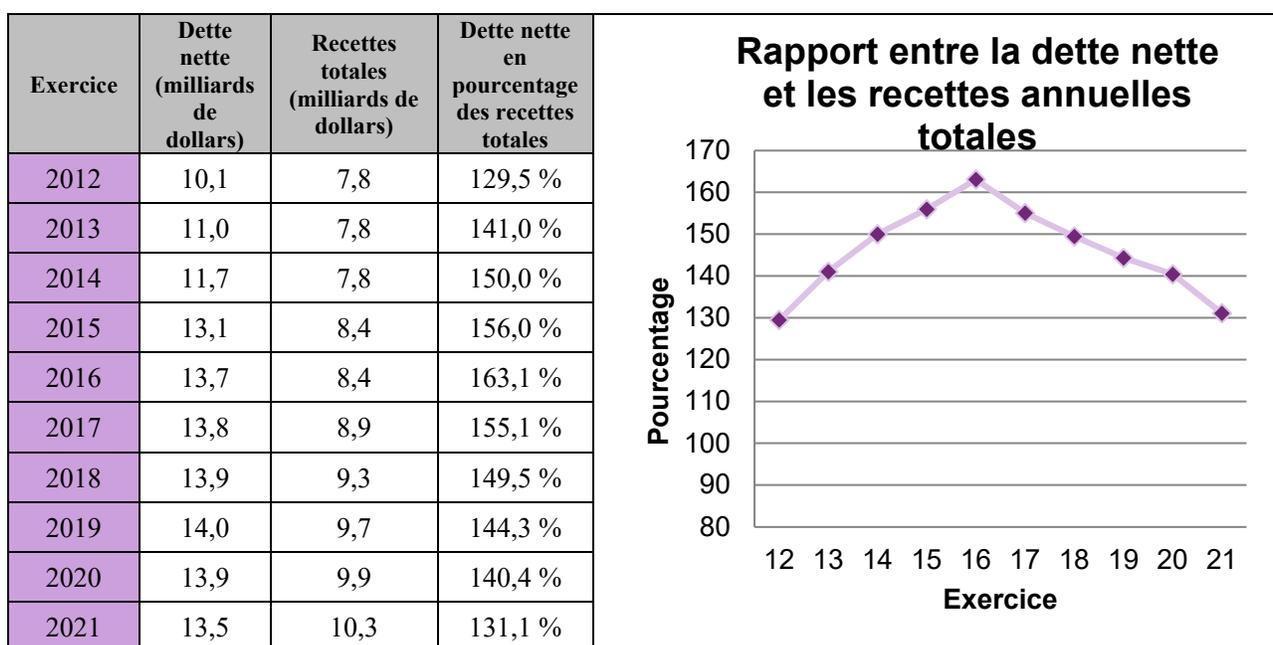
**3.26** Le rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales (indicateur de viabilité) est présenté à la pièce 3.7.

**Comment interpréter la pièce**

**3.27** Une hausse du rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales dénote une tendance négative, car cela signifie que la Province aura besoin de plus de temps pour éliminer la dette nette. La dette nette fournit une mesure des recettes futures qui devront être affectées au paiement d'opérations et d'événements passés.

Pièce 3.7 - Rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales

### Rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales



Source : Pièce préparée par le VGNB d'après les données des Comptes publics pour les exercices pertinents, en tenant compte des retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.

### Rapport entre les charges par fonction et les charges totales

**3.28** Nous avons évalué les tendances à court et à long terme comme étant neutres, car il y a eu peu de changements dans la façon dont les charges sont

imputées aux fonctions au cours des 10 derniers exercices. Les frais de service de la dette consolidée sont demeurés relativement stables au cours de la dernière décennie.

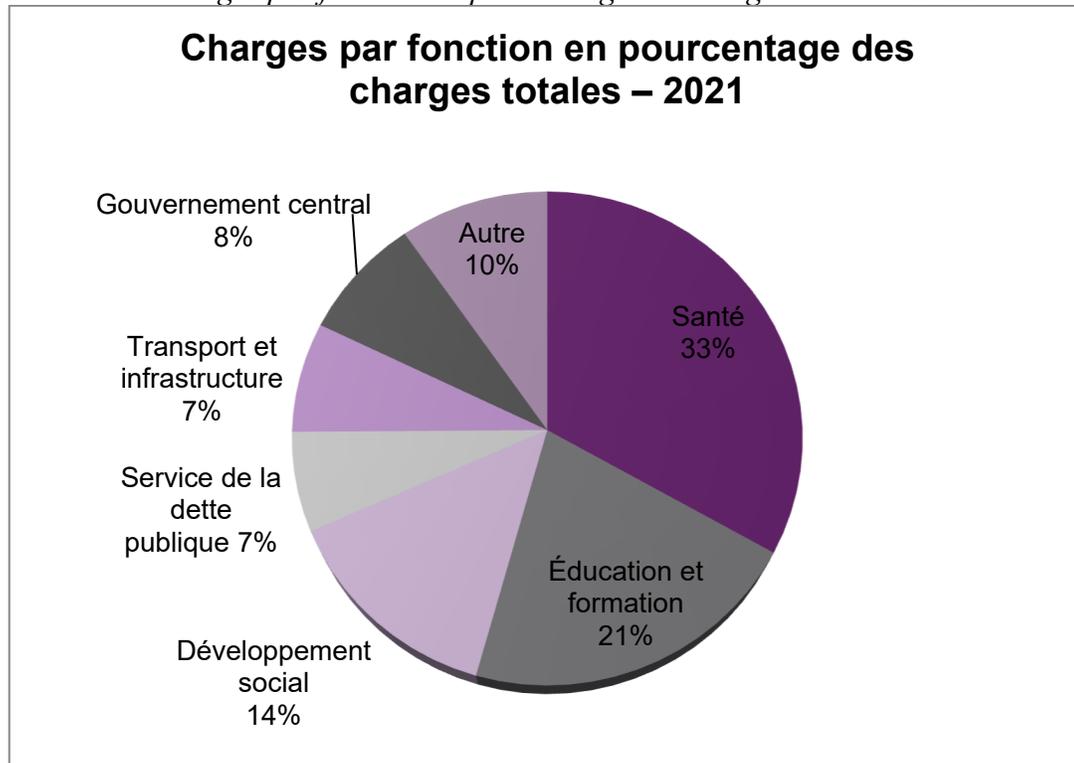
- 3.29** La taille de la dette nette du Nouveau-Brunswick devra faire l'objet d'une surveillance rigoureuse. Les intérêts sur la dette consolidée accaparent des ressources qui pourraient autrement être affectées à la prestation de services.
- 3.30** Le rapport entre les charges par fonction et les charges totales (indicateur de viabilité) pour l'exercice 2021 est présenté à la pièce 3.8. Cette pièce fait état du montant des charges imputées à chaque fonction pour l'exercice.

***Comment interpréter la pièce***

- 3.31** On peut interpréter les deux pièces de cette section de la manière suivante :
- Dans la pièce 3.8, chaque secteur du diagramme à secteurs représente le pourcentage des charges à imputer à chaque fonction en 2021.
  - Dans la pièce 3.9, chaque ligne du graphique représente une fonction. La ligne présente le pourcentage des charges à imputer à chaque fonction au fil des exercices. Lorsque la ligne baisse, cela signifie que la Province impute un plus faible pourcentage de ses charges à la fonction correspondante (autrement dit, la fonction reçoit une plus petite part du total).

Si la Province impute une plus forte portion de ses charges au service de la dette consolidée, cela constitue une tendance négative, car il s'agit d'une indication que les frais de service de la dette augmentent.

Pièce 3.8 - Charges par fonction en pourcentage des charges totales – 2021



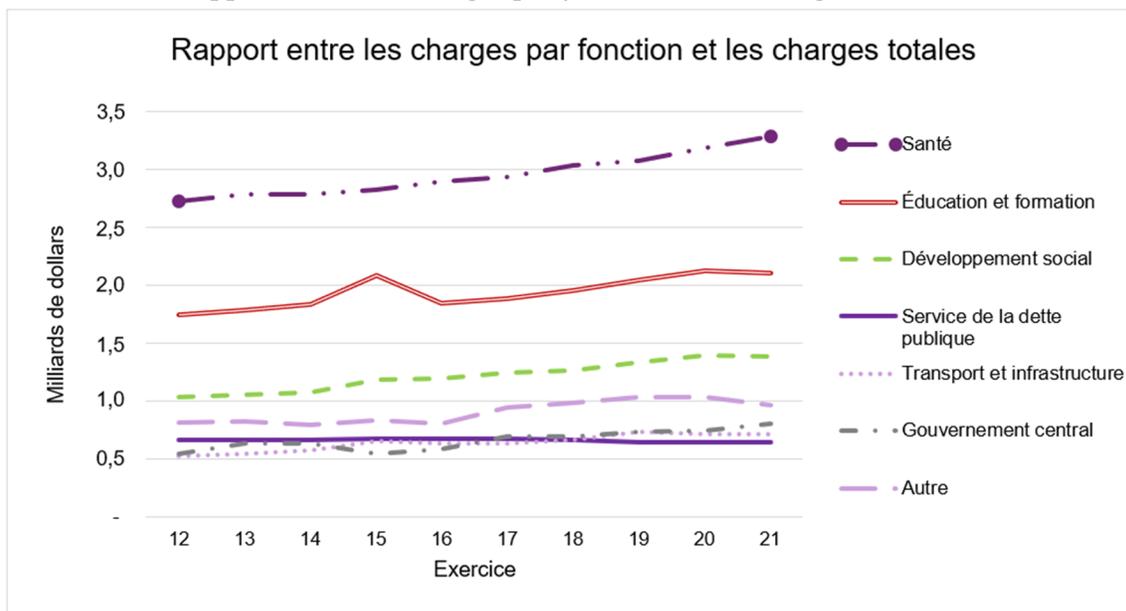
Source : Pièce préparée par le VGNB d'après les Comptes publics de 2021. La catégorie « autres » comprend ce qui suit : services de protection, développement économique, ressources, travail et emploi.

**3.32** L'examen de la pièce 3.8 permet de faire les observations suivantes :

- Les charges en matière d'éducation et de formation et ainsi qu'en santé mobilisent 54 % des charges totales en 2021, soit la même proportion qu'en 2020.
- Les charges au titre du service de la dette publique (647 millions de dollars) sont presque aussi élevées que celles affectées aux transports et à l'infrastructure (716 millions de dollars).

**3.33** Le rapport entre les charges par fonction et les charges totales (indicateur de viabilité) lors des dix derniers exercices est présenté à la pièce 3.9.

## Pièce 3.9 - Rapport entre les charges par fonction et les charges totales



Source : Pièce préparée par le VGNB d'après les données des Comptes publics pour les exercices pertinents, en tenant compte des retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.

La catégorie « autres » comprend ce qui suit : services de protection, développement économique, ressources, et travail et emploi.

### Rapport entre la dette nette et le PIB

**3.34** Selon notre évaluation, la tendance à court terme est favorable, mais la tendance à long terme est défavorable.

**3.35** Nous remarquons une tendance négative de 2012 à 2016, car la hausse de la dette nette de la province a été plus rapide que la croissance de l'économie. Cette tendance s'inverse toutefois à partir de 2017 jusqu'en 2021 : la croissance de l'économie prend alors le pas sur celle de la dette nette. Toutefois, la dette nette exprimée en pourcentage du PIB demeure supérieure à ce que l'on observait lors de la première moitié de la décennie. C'est pourquoi notre évaluation conclut que la tendance à court terme est favorable et celle à long terme, défavorable. Par ailleurs, bien que cette évolution à court terme soit favorable, il faut faire une interprétation prudente de cet indicateur, car la tendance positive observée tient pour une part à des recettes provenant de transferts fédéraux ainsi qu'à

une réduction connexe de la dette nette qui pourraient ne pas être récurrentes.

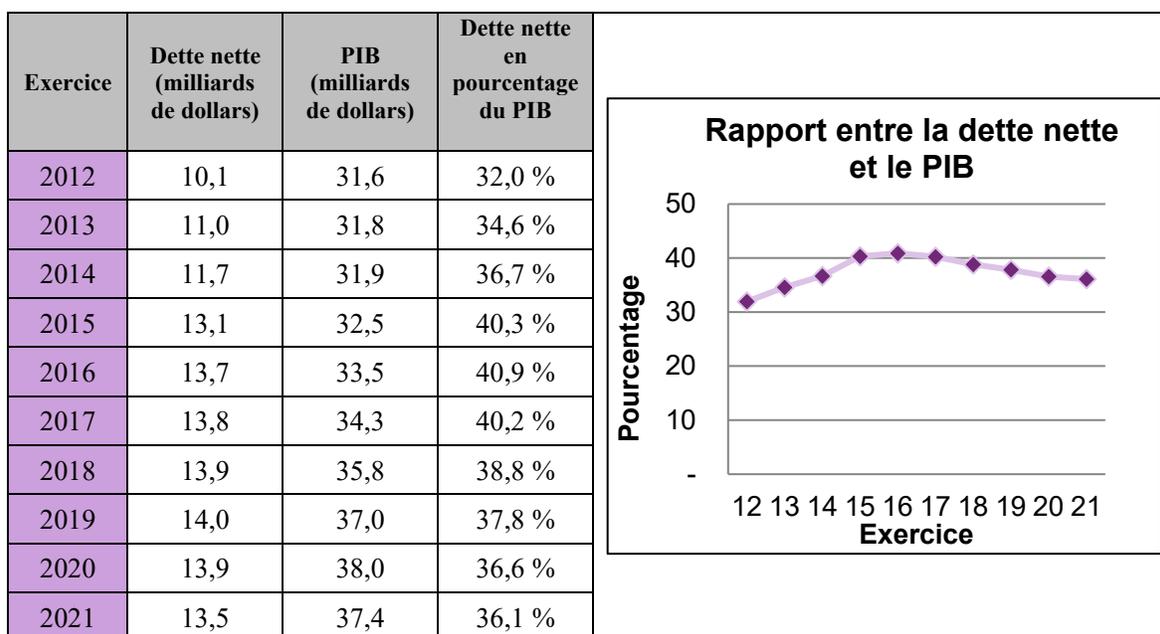
**3.36** Le rapport entre la dette nette et le PIB (indicateur de viabilité) est présenté à la pièce 3.10.

**Comment interpréter la pièce**

**3.37** Une hausse de la dette nette exprimée en pourcentage du PIB dénote une tendance négative, car cela signifie que la dette nette (qui correspond à l'excédent du passif sur l'actif financier) croît plus rapidement que le PIB.

Pièce 3.10 - Rapport entre la dette nette et le PIB

### Rapport entre la dette nette et le PIB



Source : Pièce préparée par le VGNB d'après les données des Comptes publics pour les exercices pertinents, en tenant compte des retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.

### Rapport entre le déficit accumulé et le PIB

**3.38** Selon notre évaluation, la tendance à court terme est favorable, mais la tendance à long terme est défavorable.

**3.39** La pièce 3.11 montre que la tendance est négative de 2012 à 2016, la hausse du déficit accumulé l'emportant sur la croissance de l'économie. On peut voir que cette tendance

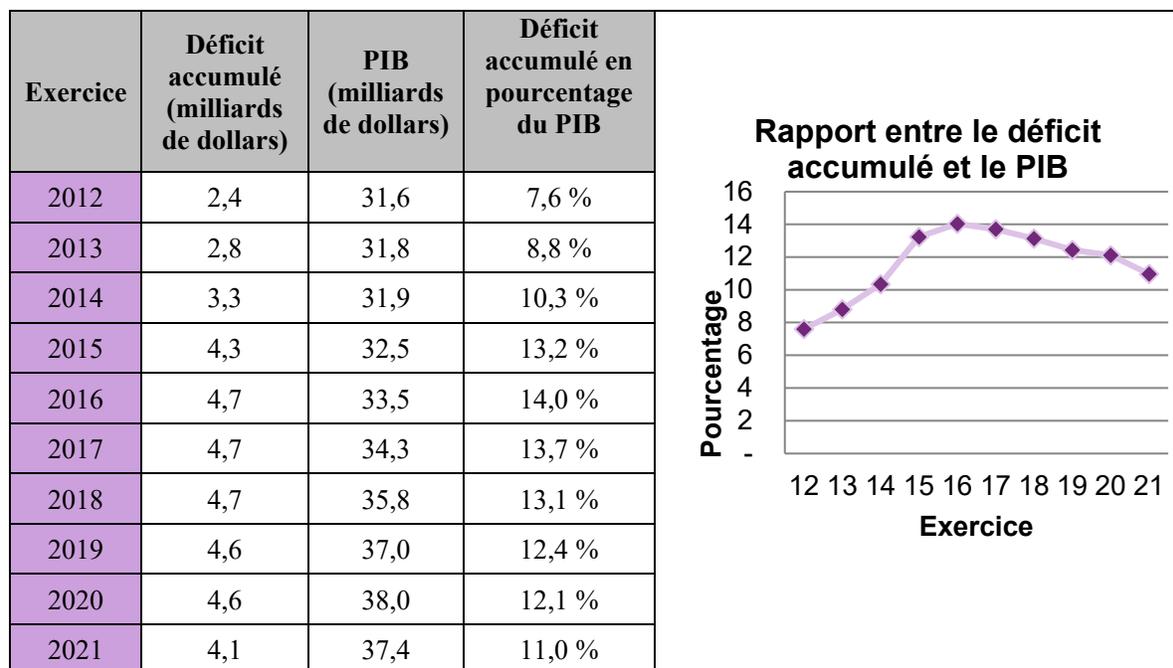
négative a commencé à s'atténuer de 2017 à 2021. Durant ces exercices, le déficit accumulé n'a pas changé, tandis que l'économie a continué à croître. Cela dit, bien que cette évolution à court terme soit favorable, il faut faire une interprétation prudente de cet indicateur, car la tendance positive observée tient pour une part à des recettes provenant de transferts fédéraux ainsi qu'à une réduction connexe de la dette nette qui pourraient ne pas être récurrentes.

### Comment interpréter la pièce 3.40

Le déficit accumulé correspond à la mesure dans laquelle les recettes de l'exercice actuel et des exercices antérieurs n'ont pas suffi à couvrir les coûts annuels actuels et passés au titre de la prestation des services. Une hausse du déficit accumulé exprimé en pourcentage du PIB dénote une tendance négative, car cela signifie que le déficit accumulé croît plus rapidement que le PIB.

Pièce 3.11 - Rapport entre le déficit accumulé et le PIB

### Rapport entre le déficit accumulé et le PIB



Source : Pièce préparée par le VGNB d'après les données des Comptes publics pour les exercices pertinents, en tenant compte des retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.

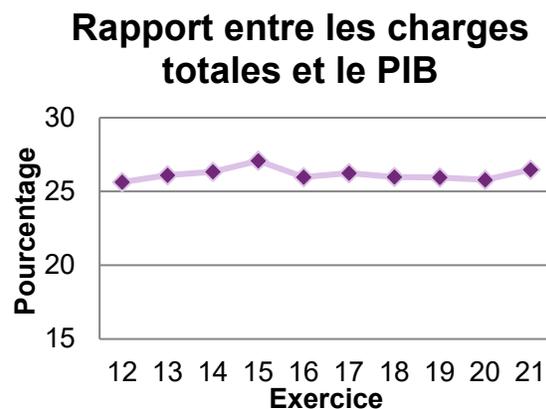
## Rapport entre les charges totales et le PIB

- La tendance à long terme est désormais neutre***
- 3.41** Nous continuons d'évaluer la tendance à court terme comme étant neutre et nous avons modifié notre évaluation de la tendance à long terme, qui passe ainsi de favorable à neutre.
- 3.42** Ainsi que le montre la pièce 3.12, les charges totales exprimées en pourcentage du PIB sont demeurées relativement constantes entre 2012 et 2021, oscillant entre 25,6 % en 2012 et 26,5 % en 2021. L'exercice 2015 constitue l'exception, avec un rapport de 27,1 %. Dès lors, selon notre évaluation, la tendance à court terme est neutre, tout comme la tendance à long terme. Une mise en garde s'impose toutefois : en effet, bien que les tendances soient neutres, les dépenses Provinciales ont augmenté au cours des dix derniers exercices.
- 3.43** Le rapport entre les charges totales et le PIB (indicateur de viabilité) est présenté à la pièce 3.12.
- Comment interpréter la pièce***
- 3.44** Une hausse des dépenses totales exprimées en pourcentage du PIB dénote une tendance négative, car cela signifie que les charges gouvernementales augmentent plus rapidement que le PIB.

## Pièce 3.12 - Rapport entre les charges totales et le PIB

## Rapport entre les charges totales et le PIB

Exercice	Charges totales (milliards de dollars)	PIB (milliards de dollars)	Charges totales en pourcentage du PIB
2012	8,1	31,6	25,6 %
2013	8,3	31,8	26,1 %
2014	8,4	31,9	26,3 %
2015	8,8	32,5	27,1 %
2016	8,7	33,5	26,0 %
2017	9,0	34,3	26,2 %
2018	9,3	35,8	26,0 %
2019	9,6	37,0	25,9 %
2020	9,8	38,0	25,8 %
2021	9,9	37,4	26,5 %



Source : Pièce préparée par le VGNB d'après les données des Comptes publics pour les exercices pertinents, en tenant compte des retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.

## Données détaillées à l'appui des indicateurs de flexibilité

**Définition du concept de flexibilité**

- 3.45** La flexibilité s'entend de la mesure dans laquelle le gouvernement peut modifier le fardeau de sa dette ou le fardeau fiscal imposé à l'économie afin de maintenir ses programmes et de s'acquitter de ses obligations envers ses créanciers.
- 3.46** Les frais de service de la dette consolidée sont l'un des déterminants de la flexibilité des gouvernements que l'on mentionne le plus souvent. Il s'agit d'un indicateur de flexibilité parce que le service de la dette consolidée représente le premier engagement financier du gouvernement, et que ce dernier n'a aucune marge de manœuvre en ce qui concerne le calendrier de ces paiements.
- 3.47** Les principaux éléments qui entrent dans les frais de service de la dette sont les suivants :

- les intérêts sur la dette consolidée de la province ainsi que les frais d'intérêts sur les contrats de location-acquisition;
- l'amortissement des gains et pertes de change;
- l'amortissement des escomptes et des primes consentis à l'émission des débetures de la province;
- l'intérêt sur les emprunts à court terme, contrebalancé par les revenus d'investissements à court terme.

Cela n'inclut pas les remboursements du principal de la dette consolidée de la province.

---

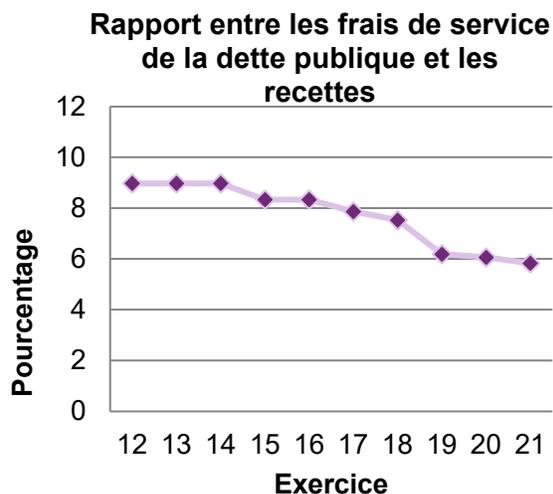
### Rapport entre les frais de service de la dette publique (consolidée) et les recettes

- 3.48** Nous avons évalué les tendances associées à cet indicateur, à la fois à court et à long terme, comme étant favorables.
- 3.49** La pièce 3.13 montre que les frais de service de la dette consolidée exprimés en pourcentage des recettes totales de la province ont diminué en 2021 par rapport aux neuf exercices antérieurs. Cette baisse s'explique par l'augmentation des recettes de la province en 2021, tandis que les frais de service de la dette consolidée sont demeurés relativement stables.
- 3.50** Le rapport entre les frais de service de la dette publique (consolidée) et les recettes (indicateur de flexibilité) est présenté à la pièce 3.13.
- Comment interpréter la pièce** **3.51** Une diminution des frais de la dette publique (consolidée) exprimée en pourcentage des recettes dénote une tendance favorable, car cela signifie que, toutes proportions gardées, une part moins importante des recettes est requise pour acquitter les frais de service de la dette consolidée.

Pièce 3.13 - Rapport entre les frais de service de la dette publique (consolidée) et les recettes

**Rapport entre les frais de service de la dette publique (consolidée) et les recettes**

Exercice	Frais de service de la dette publique (consolidée) (milliards de dollars)	Recettes (milliards de dollars)	Frais de service de la dette publique (consolidée) en pourcentage des recettes
2012	0,7	7,8	9,0 %
2013	0,7	7,8	9,0 %
2014	0,7	7,8	9,0 %
2015	0,7	8,4	8,3 %
2016	0,7	8,4	8,3 %
2017	0,7	8,9	7,9 %
2018	0,7	9,3	7,5 %
2019	0,6	9,7	6,2 %
2020	0,6	9,9	6,1 %
2021	0,6	10,3	5,8 %



Source : Pièce préparée par le VGNB d'après les données des Comptes publics pour les exercices pertinents, en tenant compte des retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.

**Rapport entre la valeur comptable nette des immobilisations et le coût des immobilisations**

**3.52** D'après notre évaluation, les tendances à court et à long terme sont défavorables.

**3.53** La pièce 3.14 montre que, en moyenne, la durée de vie utile résiduelle moyenne des immobilisations de la Province correspond à environ 51,7 % de leur vie utile totale. Par exemple, cela signifie que, en moyenne :

- une immobilisation dont la vie utile est estimée à dix ans a maintenant une durée de vie utile de cinq ans approximativement;
- dans le cas d'une immobilisation dont la vie utile était estimée au départ à vingt ans, sa durée de vie utile résiduelle est d'environ dix ans.

**3.54** Le rapport entre la valeur comptable nette des immobilisations et le coût des immobilisations (indicateur de flexibilité) est présenté à la pièce 3.14.

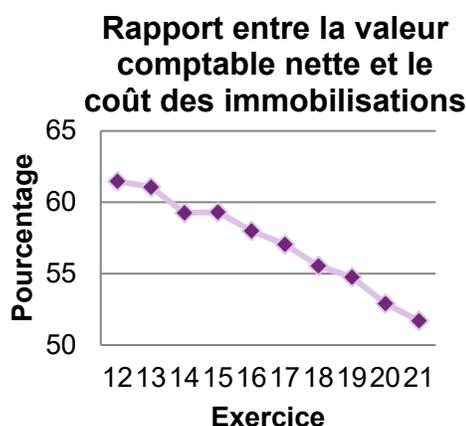
**Comment interpréter la pièce**

**3.55** Une baisse de la valeur comptable nette des immobilisations exprimée en pourcentage du coût des immobilisations indique une tendance négative, étant donné que la dépréciation (l'utilisation) des actifs est plus rapide que leur remplacement. Le lecteur doit faire preuve de prudence à propos de l'utilisation de cet indicateur. Ce dernier repose sur une estimation de la durée de vie utile d'un actif.

*Pièce 3.14 - Rapport entre la valeur comptable nette des immobilisations et le coût des immobilisations*

**Rapport entre la valeur comptable nette des immobilisations et le coût des immobilisations**

Exercice	Valeur comptable nette (milliards de dollars)	Coût des immobilisations (milliards de dollars)	Valeur comptable nette en pourcentage du coût des immobilisations
2012	7,5	12,2	61,5 %
2013	8,0	13,1	61,1 %
2014	8,0	13,5	59,3 %
2015	8,6	14,5	59,3 %
2016	8,7	15,0	58,0 %
2017	8,9	15,6	57,1 %
2018	9,0	16,2	55,6 %
2019	9,2	16,8	54,8 %
2020	9,1	17,2	52,9 %
2021	9,1	17,6	51,7 %



*Source : Pièce préparée par le VGNB d'après les données des Comptes publics pour les exercices pertinents, en tenant compte des retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.*

**Rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB**

**3.56** Selon notre évaluation, la tendance à court terme associée à cet indicateur est neutre, et la tendance à long terme est défavorable.

**3.57** À court terme, les recettes de provenance interne (comme les impôts et les taxes) exprimées en

pourcentage du PIB sont demeurées relativement stables, ce qui indique que la Province n'a pas augmenté ses recettes fiscales perçues auprès de l'économie provinciale récemment. Par conséquent, la tendance à court terme demeure neutre.

**3.58** La tendance à long terme ne change pas non plus; elle est encore défavorable selon notre évaluation. De 2012 à 2021, les recettes de provenance interne exprimées en pourcentage du PIB ont généralement augmenté.

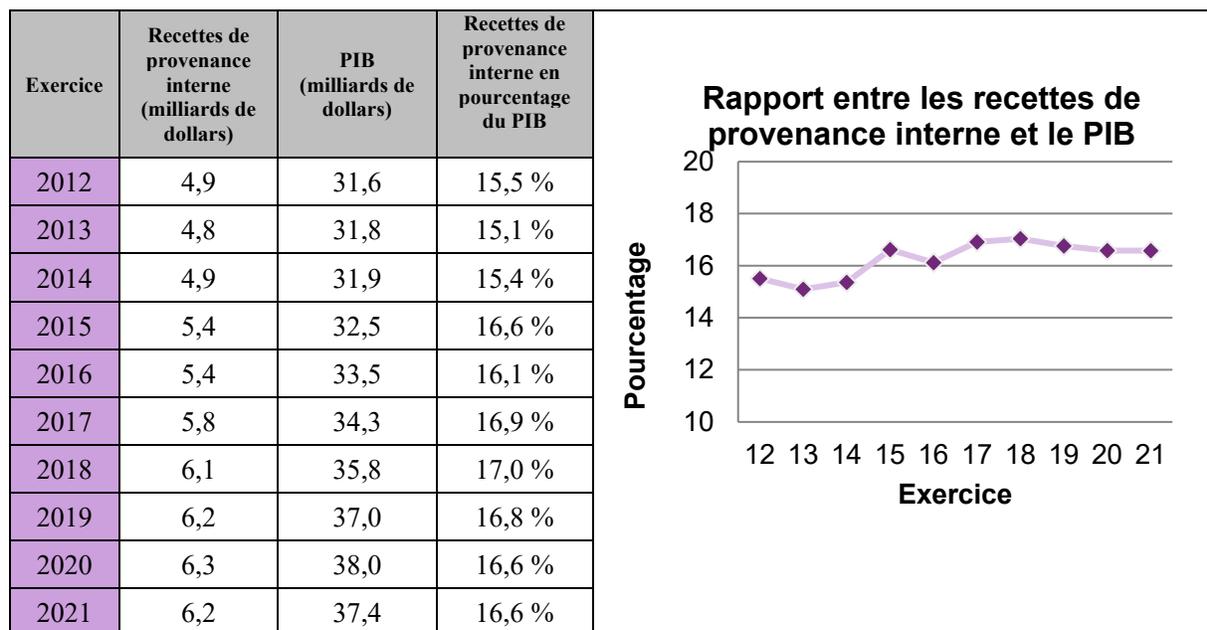
**3.59** Le rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB (indicateur de flexibilité) est présenté à la pièce 3.15.

**Comment interpréter la pièce**

**3.60** Une hausse des recettes de provenance interne exprimées en pourcentage du PIB dénote une tendance négative, car cela signifie qu'une part plus importante des recettes de la Province est tirée de l'économie provinciale. Cela a comme effet de limiter la capacité de la Province à hausser les impôts et les taxes dans le futur, de sorte qu'elle dispose de moins de latitude quant aux moyens de générer des recettes.

Pièce 3.15 - Rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB

**Rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB**



Source : Pièce préparée par le VGNB d'après les données des Comptes publics pour les exercices pertinents, en tenant compte des retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.

### Données détaillées à l'appui des indicateurs de vulnérabilité

**Définition du concept de vulnérabilité**      **3.61**      La vulnérabilité correspond à la mesure dans laquelle un gouvernement dépend de sources de financement sur lesquelles il n'exerce pas de contrôle ou d'influence.

### Rapport entre les paiements de transfert et les recettes totales

**La tendance à long terme est désormais défavorable**      **3.62**      Nous avons évalué les tendances à court et à long terme comme étant défavorables.

**3.63**      Nous avons constaté que, en 2021, la part des recettes totales de la Province provenant des transferts fédéraux a augmenté de quelque 3,4 % (460 millions de dollars) comparativement à 2020. Cela veut dire que, la Province dépendait davantage des paiements de transfert fédéraux en 2021, ce qui la rendait du même coup plus vulnérable. C'est pourquoi nous jugeons encore que la tendance à court terme à cet égard est défavorable.

**3.64**      Toujours selon notre évaluation, la tendance à long terme est passée de favorable à défavorable. Nous constatons que les paiements de transfert en proportion des recettes totales ont fluctué, passant de 37,2 % en 2012 à un sommet de 39,8 % en 2021. Cela montre que la dépendance de la Province envers les transferts fédéraux à titre de source de recettes s'est accrue dans une perspective à long terme.

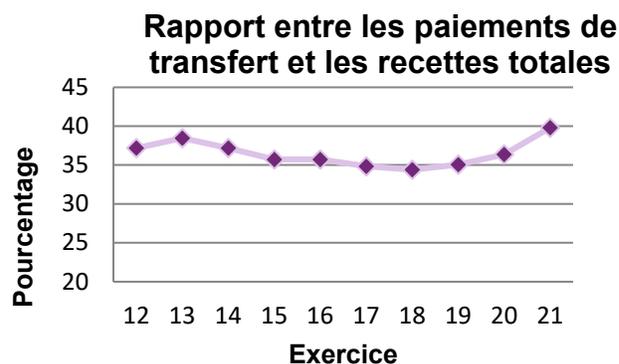
**3.65**      Le rapport entre les paiements de transfert et les recettes totales (indicateur de vulnérabilité) est présenté à la pièce 3.16.

**Comment interpréter la pièce**      **3.66**      Une baisse des paiements de transfert exprimés en pourcentage des recettes totales dénote une tendance positive, car cela veut dire que la Province dépend dans une moindre mesure de sources de recettes externes (comme les transferts fédéraux). Si le pourcentage augmente, la Province devient plus vulnérable aux décisions du gouvernement fédéral en matière de financement.

## Pièce 3.16 - Rapport entre les paiements de transfert et les recettes totales

**Rapport entre les paiements de transfert et les recettes totales**

Exercice	Transferts fédéraux (milliards de dollars)	Recettes totales (milliards de dollars)	Transferts fédéraux en pourcentage des recettes totales
2012	2,9	7,8	37,2 %
2013	3,0	7,8	38,5 %
2014	2,9	7,8	37,2 %
2015	3,0	8,4	35,7 %
2016	3,0	8,4	35,7 %
2017	3,1	8,9	34,8 %
2018	3,2	9,3	34,4 %
2019	3,4	9,7	35,1 %
2020	3,6	9,9	36,4 %
2021	4,1	10,3	39,8 %



Source : Pièce préparée par le VGNB d'après les données des Comptes publics pour les exercices pertinents, en tenant compte des retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.

**Rapport entre la dette en devises étrangères et la dette nette**

- 3.67** Nous avons évalué les tendances associées à cet indicateur, à la fois à court et à long terme, comme étant favorables. Cette évaluation repose notamment sur l'efficacité de la stratégie de couverture de la Province.
- 3.68** Le risque d'exposition de la Province aux fluctuations des cours des devises étrangères au fil du temps a été mitigé. La valeur de la dette nette libellée en devises étrangères a augmenté au cours des trois derniers exercices. Toutefois, la Province contrebalance (réduit) ce risque en recourant à une stratégie de couverture efficace.
- 3.69** Elle a recours à différents moyens pour réduire (couvrir) le risque associé à la dette remboursable en devises étrangères :

- des accords de swaps, qui permettent de rembourser la dette consolidée et de payer les intérêts en dollars canadiens;
- des contrats de change à terme (qui permettent à la Province d’acheter des devises étrangères à un prix précis et à une date future déterminée).

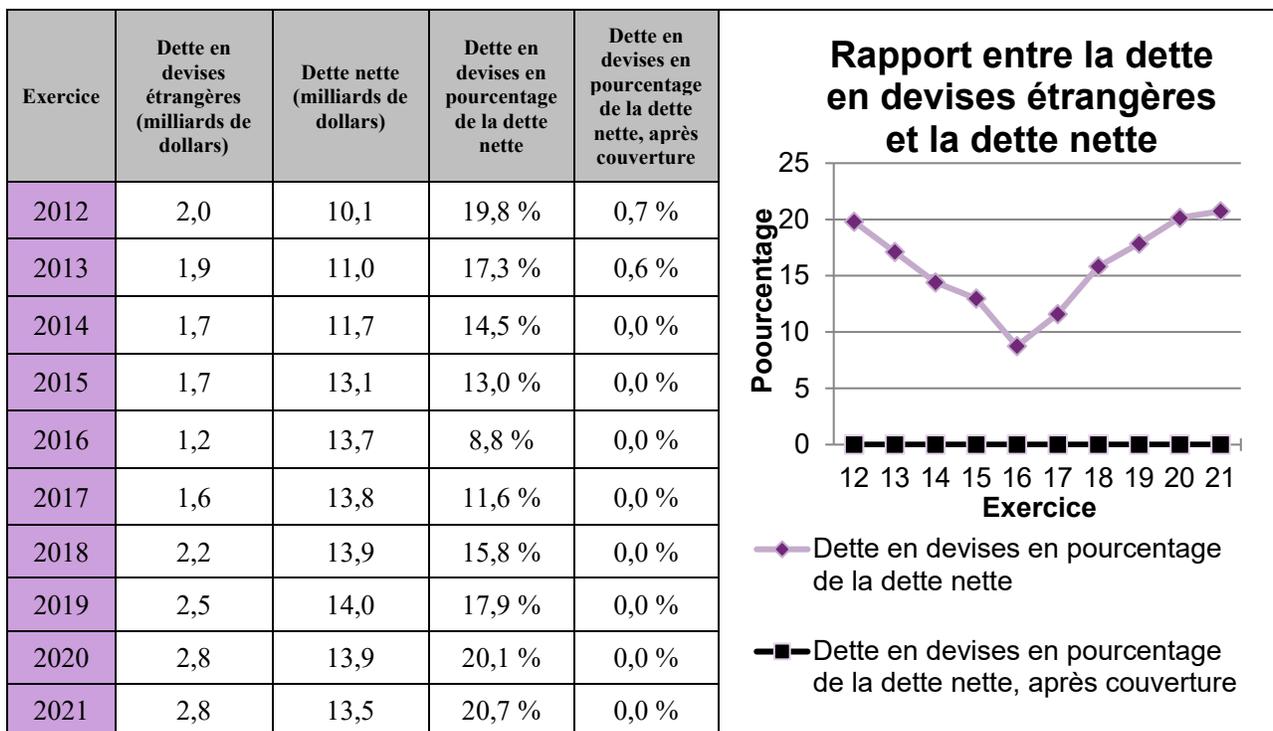
**3.70** Le rapport entre la dette en devises étrangères et la dette nette (indicateur de vulnérabilité) est présenté à la pièce 3.17.

**Comment interpréter la pièce**

**3.71** La pièce 3.17 présente deux pourcentages. Le pourcentage après couverture est celui qu’il convient d’analyser. S’il augmente, la Province devient plus vulnérable aux fluctuations des taux de change, ce qui indique une tendance négative.

Pièce 3.17 - Rapport entre la dette en devises étrangères et la dette nette

**Rapport entre la dette en devises étrangères et la dette nette**



Source : Pièce préparée par le VGNB d’après les données des Comptes publics pour les exercices pertinents, en tenant compte des retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.